

Le patrimoine au centre des débats du conseil

Lors de la dernière réunion du conseil municipal consacrée au patrimoine de la commune et principalement à la chapelle de Thiélouze les conseillers municipaux, sous l'impulsion et l'implication de Michel CLAUDEL ont décidé de procéder à la conservation, à la sécurisation et à la restauration de la statue de la vierge et de deux anges céroféraires, de la statue de Saint Nicolas bâton de procession et de la statue du Christ en croix et sollicite pour un montant total de travaux de 8 754.00 €. Les subventions concernant ces travaux ont été sollicitées auprès de l'Etat et du Conseil Départemental des Vosges. Pour poursuivre sa réunion, le conseil municipal a décidé de renouveler le contrat d'entretien des cloches et de l'horloge de l'église auprès de l'entreprise GRADOUX de FERRIERES (Meurthe et Moselle). Une subvention exceptionnelle d'un montant de 150.00 € a été attribué à l'activité UNSS du collège de Xertigny pour la participation aux championnats de France UNSS course d'orientation à Nantua et RAID multisports à Avallon.

Pour terminer cette réunion, le conseil a fixé à 7 € le prix du repas au centre aéré 2015.